



# PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Enjeux de souveraineté et stratégie  
en matière d'approvisionnement en  
protéines végétales pour  
l'alimentation animale**

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

# La production agricole bretonne : 9 milliards d'euros en 2019, soit 22 % de la valeur de la production nationale (1<sup>ère</sup> région)

## Les productions animales : 6 milliards d'euros

- Lait : 32 % de la valeur de la production animale bretonne
- Porcins : 30 %
- Volailles : 15 %



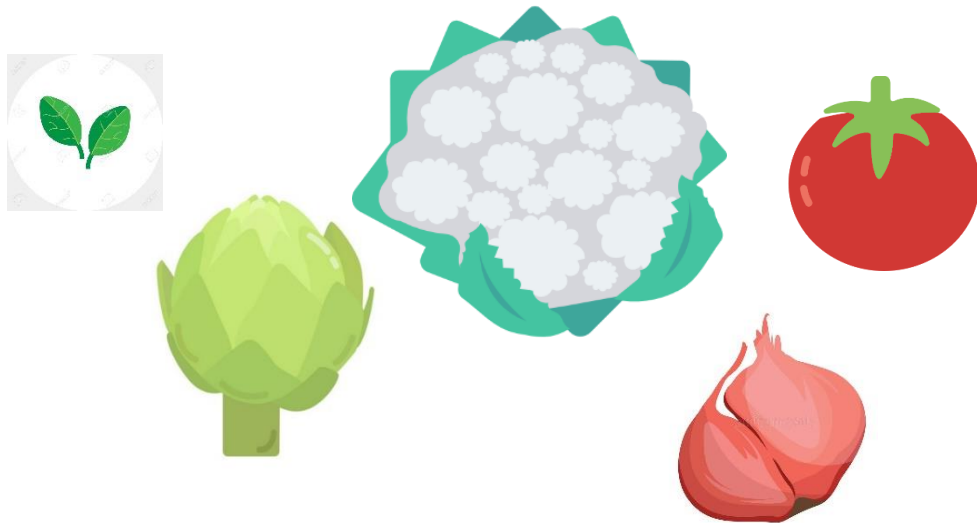
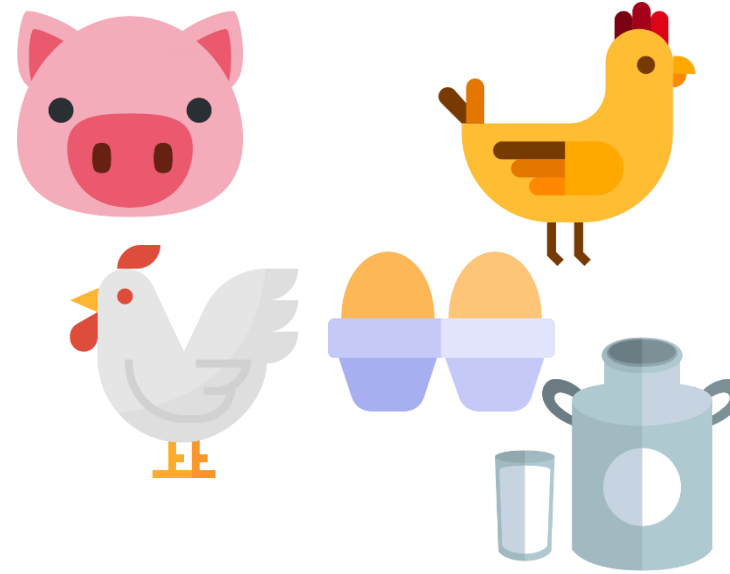
## Les productions végétales : 2,2 milliards d'euros

- Céréales : 28 % de la valeur de la production végétale bretonne
- Productions fourragères : 27 %
- Légumes frais : 24 %



# La Bretagne, 1ère région en 2019 pour la production de...

- porcs : 58 % de la production française
- volailles de ponte : 42 %
- volailles de chair : 33 %
- œufs : 43 %
- lait : 23 % (en conventionnel comme en bio)
- veaux : 20 %



- choux-fleurs : 83 %
- artichauts : 79 %
- échalotes : 78 %
- épinards : 49 %
- tomates : 25

# L'approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation animale

## Les principaux enjeux

### Enjeu alimentaire et sociétal

La **nutrition animale est à la base de la production animale, avec pour la France**

- un point fort : autonomie en céréales
- un point faible : déficit en protéines végétales

⇒ Dépendance aux sojas importés de pays tiers, majoritairement issus de variétés OGM

⇒ Dépendance pour certains acides aminés essentiels (par exemple : la Chine reste leader sur la thréonine]

### Enjeu agronomique et environnemental

Réintroduire des légumineuses dans les rotations culturales

### Enjeu économique et territorial

- Le coût de l'aliment est en effet une composante importante du prix de revient des productions animales
- La filière nutrition animale est largement concentrée dans le Grand Ouest français (60% de la production nationale d'aliments du bétail) et notamment en Bretagne (40% de la production nationale).

# L'approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation animale

## Les importations de soja en France

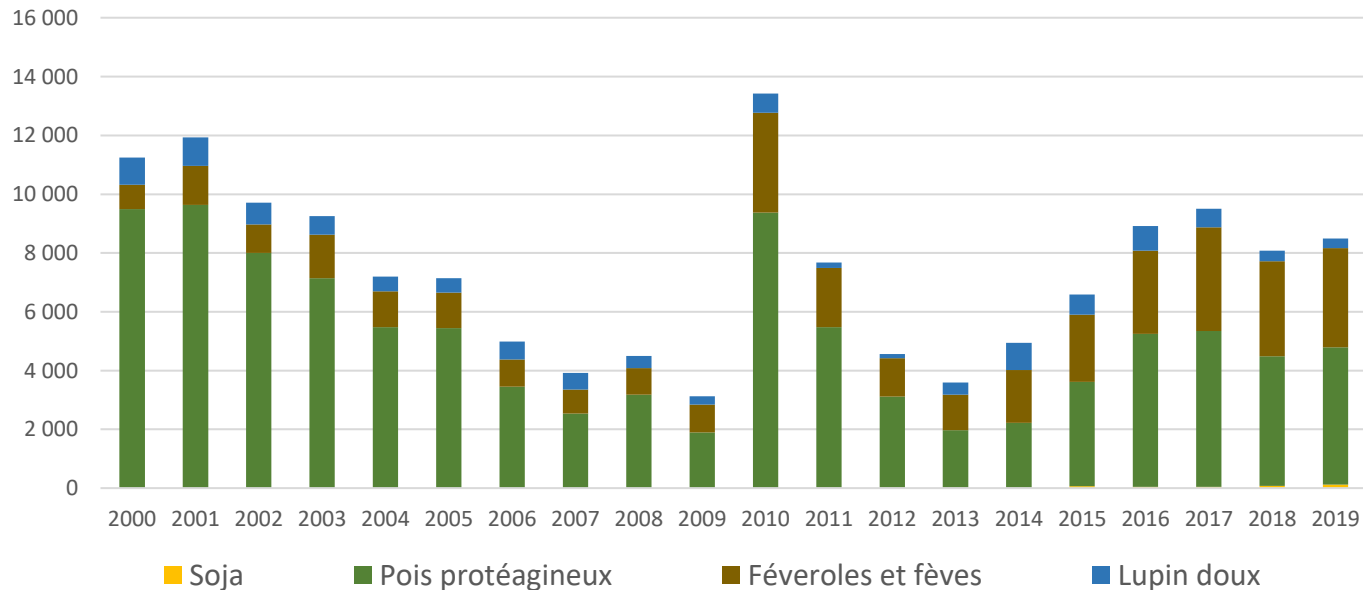
- En 2019, la France a importé 3 millions de tonnes de tourteaux de soja, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2018.
- Entre 2011 et 2019, cette consommation a triplé.
- Les deux tiers de ces importations viennent du Brésil.

# Les cultures protéiques en Bretagne

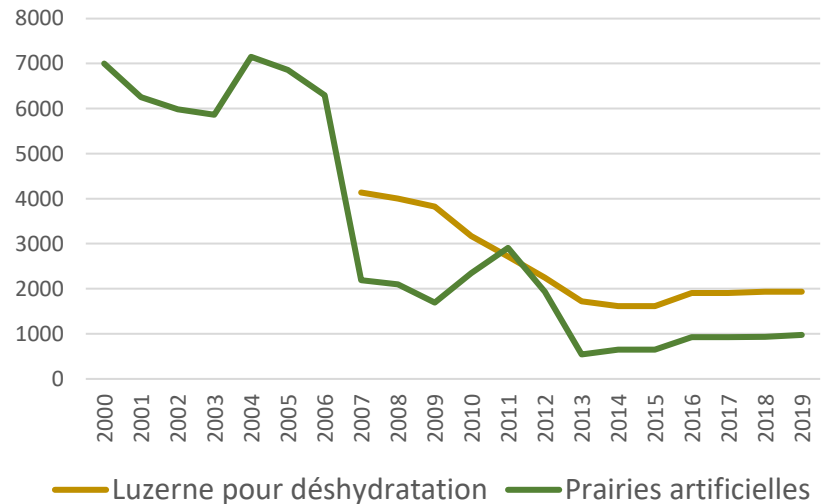
En 2019, les 8 500 ha de protéagineux en Bretagne sont cultivés à 55% en pois, 40% en féveroles et 3% en lupin doux

Les surfaces en légumineuses fourragères stagnent à un niveau modeste en Bretagne

Évolution des surfaces de cultures protéagineuses en Bretagne



Évolution des surfaces en légumineuses fourragères en Bretagne



# Les protéines végétales et la Pac en 2020

## Des aides couplées à la production de :

- Légumineuses fourragères (pois, lupin, féverole, luzerne, trèfle, sainfoin, vesce...) : **69 M€**
- Soja : **5,5 M€**
- Protéagineux (pois, féverole, lupin) : **48 M€**
- Légumineuses fourragères destinées à la déshydratation : **11 M€**
- Semences de légumineuses fourragères : **3,5 M€**

# Plan de relance : la mesure protéines végétales

**Au minimum 100 M€ pour réduire la dépendance protéique nationale**

## Objectifs stratégiques

- La réduction de la dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé des pays tiers responsable de déforestation.
- L'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages français, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières.
- L'augmentation de la production et de la consommation de protéines végétales en alimentation humaine.

## Dépenses éligibles

- Investissements amont : [20-22] M€
- Investissements pour la structuration de la filière : [50] M€
- Soutien à l'obtention variétale : [5] M€
- Promotion [3] M€
- Soutien à la R&D d'intérêt collectif : [20-22] M€
- Accompagnement de start-ups : [2] M€



# Plan de relance : la mesure protéines végétales

## Pour des investissements en agroéquipements des exploitations agricoles

**Objectif : accroître l'indépendance de la France pour son approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale**

### Exemples :

- matériel de récolte spécifique (luzerne) : barre de coupe, faucheuse conditionneuse, faneuse, andaineur...
- trieur (pois, féverole, lupin, colza...)
- toaster mobile (soja, pois, féverole, lupin)
- matériel de trituration (colza, tournesol, soja) : presse
- matériel de séchage des fourrages à la ferme (luzerne)
- matériel de stockage

### Modalités :

- taux d'aide : 30%
- bonification JA : 10%
- plancher de dépenses : [2 k€]
- plafond : [40 k€]
- Dépôt au fil de l'eau par téléprocédure à partir de janvier 2021
- Une seule demande, avec plusieurs matériels possibles par dossier

# Plan de relance : la mesure protéines végétales

## Pour renforcer la structuration des filières

### Pour identifier et soutenir :

- **des projets structurants ou innovants** (y compris les projets pilotes), pour accompagner des démarches collectives, avec pour objectif de générer de la valeur, aussi bien pour l'amont que pour l'aval et intégrant :
  - au moins deux partenaires indépendants
  - différents maillons d'une (ou plusieurs) filière agricole et agroalimentaire
  - [au moins une entreprise]
  - un budget d'au moins 100 k€
- **Des investissements aval**, répondant à un objectif de logistique post-récolte et de transformation à destination de l'alimentation animale ou humaine



# PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Merci de votre attention !**

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt